

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU VENDREDI 25 MARS 2016**

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

N° 2016-27

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> avril 2016

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 18 mars 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

EXERCICE 2015 -  
AFFECTATION DU RESULTAT

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme GOYER (par proc. à M. PETIT), M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. PATUREL), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. COUTURIER), Mme DU GARDIN (par proc. à M. PROST), M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (à partir du N° 2016-26), Mme NICAISE (par proc. à M. MANINI jusqu'au N° 2016-20), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme CARRET), Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL (par proc. à M. MATTEUCCI), M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD), M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme BREMOND)

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

**Rapport de : N. MERAND-DELERUE**

Le Conseil Municipal est appelé à arrêter les comptes de l'exercice 2015, en approuvant le Compte Administratif.

En application des dispositions de l'instruction comptable du 9 novembre 1998, il convient par la suite de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2015 issus de ce compte.

Les résultats de l'exercice 2015 sont les suivants :

1/ Le résultat de fonctionnement résulte non seulement de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement de l'année mais aussi de la reprise du résultat de l'année précédente. Il s'élève pour 2015 à 2 635 817,28 €.

	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice 2015	43 317 548,65 €	41 647 647,01 €	1 669 901,64€
Excédent de fonctionnement 2014 reporté	965 915,64 €	-	965 915,64 €
<b>Résultat de fonctionnement 2015</b>	<b>44 283 464,29 €</b>	<b>41 647 647,01€</b>	<b>2 635 817,28€</b>

2/ Le résultat d'investissement résulte non seulement de la différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement de l'année mais aussi de la reprise du résultat de l'année précédente. Il s'élève pour 2015 à 915 238,78 €.

	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice 2015	13 343 825,37 €	10 229 583,55 €	3 114 241,82 €
DONT affectation résultat de fonctionnement 2014 (compte 1068)	3 200 0000 €	-	/
Déficit d'investissement 2014 reporté	-	2 199 003,04 €	2 199 003,04 €
<b>Résultat d'investissement 2015</b>	<b>13 343 825,37 €</b>	<b>12 428 586,59 €</b>	<b>915 238,78 €</b>

3/ Le résultat global de l'exercice 2015 s'obtient en additionnant le résultat de fonctionnement et le résultat d'investissement. Il correspond à la différence entre le total des recettes de l'exercice et le total des dépenses de l'exercice y compris les résultats reportés de l'exercice 2014.

Il s'élève à 3 551 056,06 €.

Concernant l'affectation des résultats, la nomenclature comptable M14 précise que le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068),
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés ou en une dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Le besoin de financement de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser d'investissement (dépenses et recettes engagées sur l'exercice précédent mais non mandatées ou non titrées à la clôture de l'exercice). Ainsi, le besoin de financement correspond au déficit d'investissement corrigé de la différence entre les restes à réaliser en recettes et en dépenses.

Pour l'exercice 2016, le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

	Recettes	Dépenses	Différence
Restes à réaliser 2015 à reporter sur 2016	521 192,44 €	2 852 441,31 €	-2 331 248,87 €
Solde d'investissement 2015 à reprendre en 2016	915 208,78 €		915 238,78 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement 2016</b>	<b>1 436 401,22 €</b>	<b>2 852 441,31 €</b>	<b>1 416 010,09 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 38 voix pour et 5 abstentions,

**- AFFECTE**

le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui s'élève à 2 635 817,28 € au Budget primitif de 2016 :

- d'une part à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 1 416 010,09 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »

- d'autre part, pour le solde de 1 219 807,19 €, en section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

<u>Récapitulatif de l'affectation du résultat 2015 au budget primitif de 2016</u>	
Résultat d'investissement 2015 à reporter sur 2016 (compte 001)	915 238,78 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2015 à reporter sur 2016	- 2 331 248,87 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2015	
- « Excédent de fonctionnement capitalisé » (compte 1068)	1 416 010,09 €
- « Résultat de fonctionnement reporté » (compte 002)	1 219 807,19 €

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 4 avril 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET